

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 octobre 2012

---

**PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)**

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT SÉANCE****AMENDEMENT**

N° I-41

présenté par  
M. Collard

-----

**ARTICLE 33**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent article a pour objet d'acter « le dynamisme des recettes radars ». La majorité parlementaire ferait plutôt mieux de s'occuper du dynamisme ou plus précisément de l'atonie du secteur français de l'industrie automobile. L'article susvisé refléterait s'il en était besoin « l'autophobie » qui accable les automobilistes, considérés une fois de plus comme des éternelles vaches à lait.